

PRÉVENTION DES RISQUES 

# LES FEUX DE RÉCOLTE

  
SDIS 72



# AVANT LA MOISSON

Chaque année, les sapeurs-pompiers sont fortement sollicités en période estivale pour lutter contre les feux d'espaces naturels et tout particulièrement les **feux de récoltes**. Lorsque les conditions météorologiques sont réunies (chaleur, vent, faible hygrométrie), **le risque d'incendie est plus marqué**. Les incendies peuvent concerner des récoltes sur pied, des andins, des chaumes ou des stockages temporaires.

**Les cultures détruites constituent une perte d'exploitation, représentant un coût important pour les agriculteurs.**

**Afin d'améliorer la prévention de ce type de sinistre, les sapeurs-pompiers de la Sarthe vous délivrent quelques conseils et bonnes pratiques !**

## Les causes

**Les départs de feux sont généralement le fait :**

D'un dysfonctionnement de la machine agricole utilisée (accumulation de poussières sur les filtres ou pots d'échappement, mauvais graissage des mécanismes, problème électrique, usure de pièces)

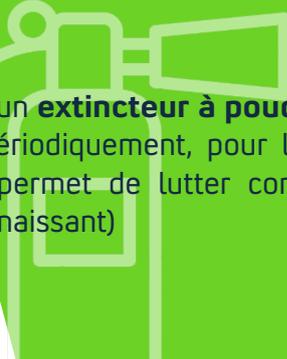
D'étincelles qui se produisent suite à un choc entre la machine et des pierres ou des matériaux ferreux

De causes humaines non volontaires (jet de mégots par exemple)



# AVANT LA MOISSON

## Il est conseillé de disposer au sein du véhicule



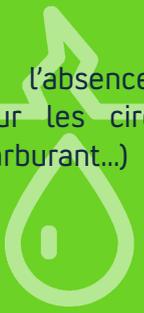
D'un **extincteur à poudre**, vérifié périodiquement, pour le matériel (permet de lutter contre un feu naissant)



D'un **téléphone portable** disposant d'un GPS (permet de prévenir au plus vite les secours et de donner des indications pour l'acheminement de ces derniers)



## Assurer un entretien régulier des machines agricoles



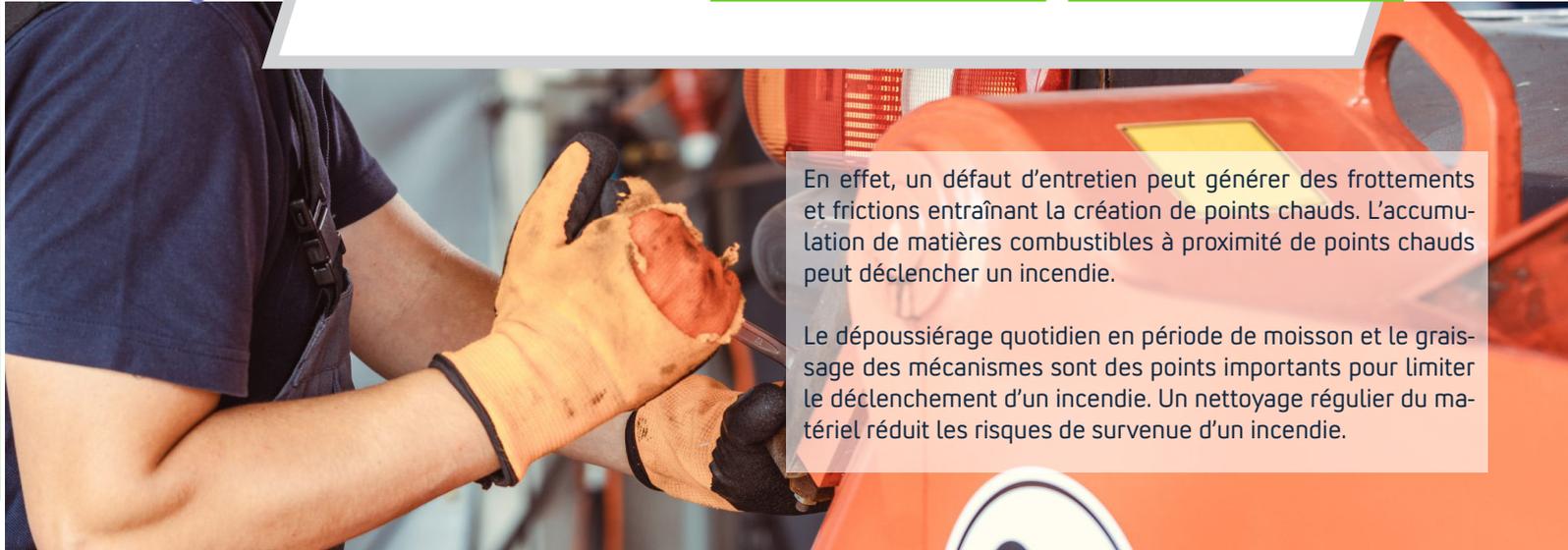
Vérifier l'absence de fuite sur les circuits (huile, carburant...)



Nettoyer l'ensemble des filtres



Graisser les différents mécanismes et roulements



En effet, un défaut d'entretien peut générer des frottements et frictions entraînant la création de points chauds. L'accumulation de matières combustibles à proximité de points chauds peut déclencher un incendie.

Le dépoussiérage quotidien en période de moisson et le graissage des mécanismes sont des points importants pour limiter le déclenchement d'un incendie. Un nettoyage régulier du matériel réduit les risques de survenue d'un incendie.

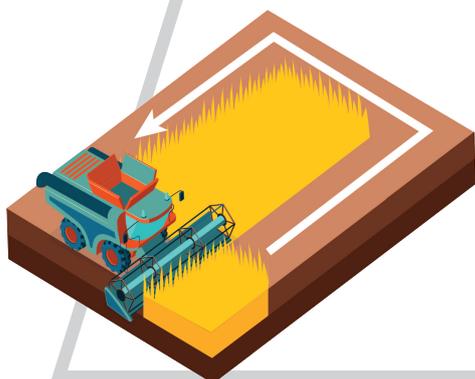
# PENDANT LA MOISSON

## Prévoir du matériel pour traiter un feu de récolte

Une déchaumeuse, un cover crop ou une herse éventuellement complétée par une **tonne à eau**



## Démarrer la récolte par une coupe périphérique de la parcelle *particulièrement si elle est en lisière de forêt*



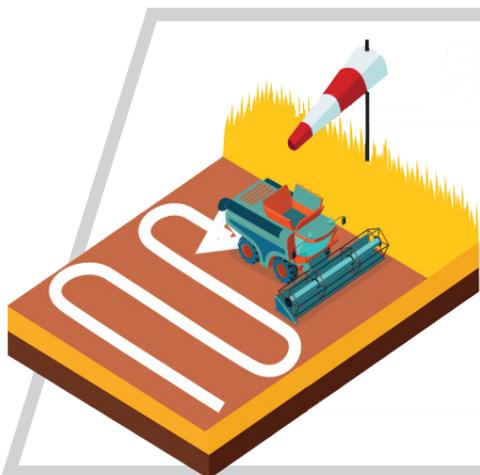
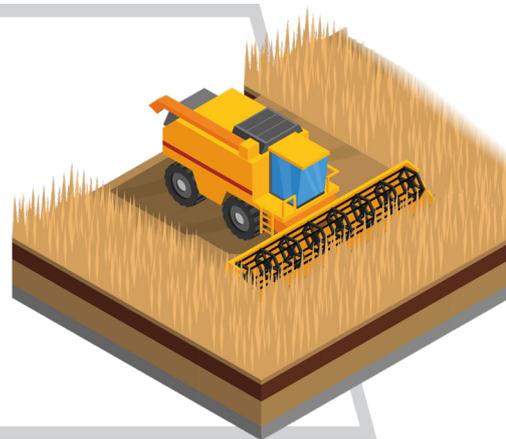
Passer immédiatement la déchaumeuse

*Cette zone servira de zone tampon en cas de départ de feu et limitera les risques de propagation aux parcelles voisines*

Commencer la coupe (lorsque la machine est froide) en bordure de forêt et procéder à une coupe périphérique

## Entamer le champ par sa moitié

Diviser la parcelle en 2 parties égales et passer la déchaumeuse.  
Cette ligne centrale fait office de pare-feu qui limite les risques de propagation sur l'ensemble de la récolte.



## Moissonner à contre-vent

Il est recommandé de moissonner à contre-vent. Ainsi, en cas de départ de feu, celui-ci aura tendance à s'étendre vers une surface déjà moissonnée. La propagation sera moins rapide et l'incendie n'attaquera que la zone en chaume et non les céréales.

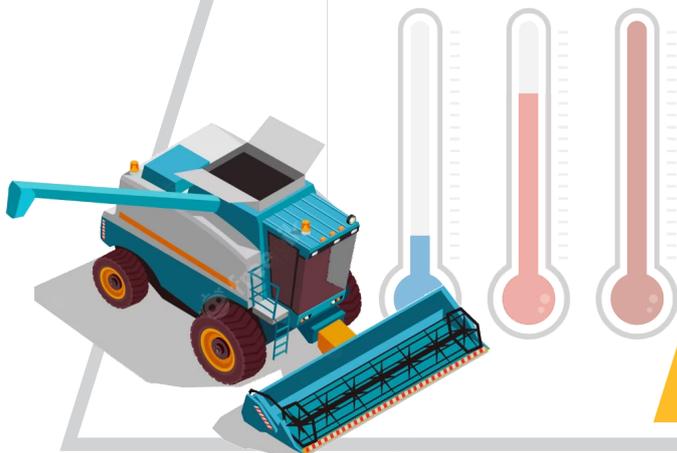
## Laisser libres les accès aux parcelles

**Ne pas bloquer** l'accès aux champs par du matériel ou des véhicules et laisser **les barrières ouvertes**.

Prévoir l'accessibilité aux **engins de lutte contre l'incendie** (poids lourds)



## Programmer les travaux aux heures les moins chaudes



Les fortes chaleurs dans la journée augmentent considérablement les risques d'incendie. Il est ainsi recommandé d'effectuer les travaux le matin ou en soirée, lorsque les températures sont moins élevées.



# EN CAS D'INCENDIE

Malgré les précautions, un départ de feu lors de la moisson reste toutefois possible. Selon le type de production (orge, blé...) et en fonction des conditions climatiques, les vitesses de propagation peuvent être rapides. Il convient d'agir au plus tôt, car si le feu prend de l'ampleur, il détruira rapidement l'ensemble de la parcelle.

## Appeler les secours (18/112) et indiquer



La localisation  
**précise** du sinistre



Sa nature (récolte,  
chaume, engin),  
son étendue et son  
importance



## Utiliser les extincteurs sur un feu naissant



Un extincteur à  
poudre ou eau  
pulvérisée



Ne pas se mettre en danger.  
Attaquer un feu naissant  
en restant à bonne distance  
des flammes et des fumées

## Mettre en sécurité les personnes et le matériel

Si l'incendie n'est pas maîtrisable, il faut évacuer la parcelle vers une zone sûre (zone au vent)

Ne pas évoluer sous le vent dans les fumées

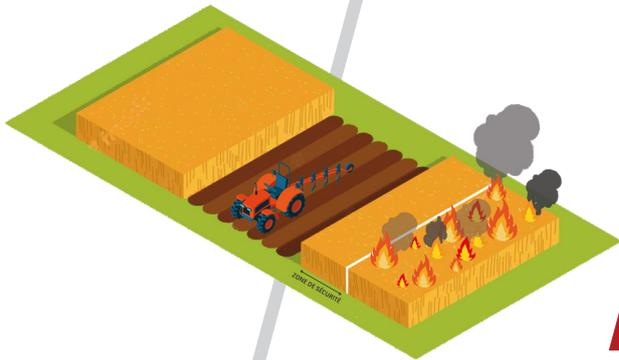
Ne pas évoluer dans une zone non moissonnée dans l'axe du feu



## Limiter la propagation

Faire un coupe-feu au moyen d'une herse, d'un cover-crop ou d'une déchaumeuse

Ce coupe-feu sera réalisé dans l'axe du feu à la condition de ne pas évoluer dans les fumées.



## Accueillir et guider les secours

Positionner une personne sur la route à proximité de l'incendie pour guider les secours.

Se mettre à disposition des sapeurs-pompiers une fois arrivés sur place





PRÉVENTION DES RISQUES

# LES FEUX DE RÉCOLTE



Service Départemental d'Incendie et  
de Secours de la Sarthe

15 boulevard Saint-Michel  
72 190 Coulaines

02.43.54.65.50 | [contact@sdis72.fr](mailto:contact@sdis72.fr)